



Ouagadougou, le mardi 24 octobre 2018

**Compte rendu de la séance de travail Assemblée Nationale du Burkina Faso -  
Organisation Ouest Africaine de la Santé sur l'organisation de la mission préparatoire  
de la réunion du Comité Interparlementaires (CIP) de Suivi de la Déclaration de  
Ouagadougou**

Le lundi 22 octobre 2018 s'est tenue au cabinet du Président de l'Assemblée Nationale (PAN) du Burkina Faso une séance de travail de la mission de préparation de la réunion du Comité Interparlementaires (CIP) de Suivi de la Déclaration de Ouagadougou portant sur la Financement Adéquat de la Santé, le Dividende Démographique et les Politiques de Population et Développement. Commencée à 17 h, la séance a pris fin à 18 h. Elle a connu la participation de :

- ❖ Pour le compte de l'Assemblée Nationale :
  - Honorable Ousseni TAMBOURA, Député à l'Assemblée Nationale ;
  - M. Bruno. S. DIPAMA, Directeur de Cabinet de l'Assemblée Nationale;
  - M. Jean-Marie Karamoko TRAORE, Conseiller des Affaires Etrangères, Directeur en charge de la coopération parlementaire et internationale ;
  - Mme. Valérie SOUBEIGA, Administrateur Parlementaire.
- ❖ Pour le compte de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) :
  - M. Césaire AHANHANZO, Coordonnateur Général de l'Unité de Gestion des Projets à l'OOAS, représentant le Directeur du Département de la Planification et de l'Information Sanitaire (D/DPIS) empêché.

L'objectif de la réunion était de discuter de la mission conjointe Assemblée Nationale Burkina Faso – Organisation Ouest Africaine de la Santé de préparation de la réunion du Comité interparlementaire (CIP) prévue au Bénin et retenir les dates de l'événement. Il faut préciser que l'Assemblée Nationale Burkina Faso assure le Secrétariat de la Déclaration de Ouagadougou, alors que l'OOAS fait le suivi de son exécution, en tant qu'institution spécialisée de la CEDEAO traitant des questions de santé et de population. Signalons également que ces deux institutions ont été les principaux organisateurs de la réunion de haut niveau des parlementaires de la CEDEAO, du Tchad et de la Mauritanie sur le Financement Adéquat de la Santé, le Dividende Démographique et les Politiques de Population et Développement, tenue du 20 au 22 juillet 2017 à Ouagadougou au Burkina Faso sanctionnée par la Déclaration de Ouagadougou. Elle a connu la participation de plusieurs Présidents d'Assemblées nationales des pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad ainsi que celle de chefs de parlements communautaires (CEDEAO, UEMOA, Union Africaine) et organisations internationales (OMS, UNICEF, BANQUE MONDIALE, UNFPA, USAID, AfD, KfW, etc.).

Les points abordés par les participants à la séance de travail sont les suivants.

- Proposition de dates de la mission préparatoire à Porto Novo au Bénin ;
- Composition de la délégation de la mission ;
- Préalables à la mission préparatoire ;
- Proposition de dates probables de la réunion du Comité Interparlementaire (CIP) ;
- Divers.

### **1. Proposition de dates de la mission préparatoire à Porto Novo au Bénin**

Les participants à la séance de travail ont proposé que la mission préparatoire à l'Assemblée Nationale du Bénin sise Porto Novo ait lieu du 13 au 15 novembre 2018, ce qui permettrait de disposer d'un mois pour l'organisation de la réunion du CIP proprement dite. Tout retard observé par rapport à la tenue de cette mission préparatoire pourrait mettre en péril la tenue en 2018 de la réunion du CIP.

### **2. Composition de la délégation de la mission préparatoire**

Il a été proposé qu'une mission conjointe bipartite Assemblée Nationale du Burkina Faso – Organisation Ouest Africaine de la Santé se rende au Bénin. L'Assemblée Nationale du Burkina Faso sera représentée par un Député, et deux cadres de l'Administration parlementaire dont le Directeur de Cabinet du PAN ; Il a été suggéré que l'OOAS soit représenté par au moins deux participants. Les frais de participation des participants reviennent à chaque institution.

### **3. Préalables à la mission préparatoire**

Des préalables à la mission préparatoire ont été énumérés. Il s'agit de :

- L'envoi en urgence d'un courrier par le PAN du Burkina Faso à son homologue Béninois pour annoncer l'arrivée de la mission préparatoire aux dates proposées. A cet effet, les collègues de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso ont proposé d'actionner leur réseau pour faciliter la tenue aux dates proposées de la mission préparatoire ;
- La préparation du package de correspondances par l'Administration de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso à partager avec celle du Bénin pour faciliter l'envoi à temps des courriers aux Présidents d'Assemblées Nationales des 16 autres pays, en s'inspirant des correspondances de la réunion de haut niveau de juillet 2017 ;
- La préparation d'un mémorandum par l'OOAS à l'intention du PAN Bénin pour indiquer la mobilisation de financement de la réunion du CIP par l'OOAS et ses partenaires ainsi que la précision sur le mode de gestion de ces financements (règles de l'OOAS/CEDEAO)
- Pour répondre à la recommandation faite par le DG/OOAS sur cette activité importante durant la réunion de revue du plan de travail du département de septembre à décembre 2018, rappelée à l'occasion par le Coordonnateur Général de l'UGP, et portant sur la nécessité de l'évaluation préalable du niveau de mise en œuvre par les pays de la Déclaration de Ouagadougou, il a été suggéré que cette requête soit inscrite dans les

correspondances à adresser aux PAN des seize (16) autres pays afin qu'ils envoient l'information au PAN Burkina Faso deux semaines avant la réunion du CIP, ce qui permettrait déjà de proposer des solutions pour lever les éventuels goulots d'étranglement liés à l'exécution de la Déclaration ;

- Il a été suggéré que, si possible, l'Assemblée Nationale du Burkina Faso fasse une mission préparatoire à l'OOAS au cours de la première semaine du mois de novembre 2018 pour rencontrer le DG/OOAS ainsi que les différents Directeurs et Professionnels impliqués dans l'organisation de cet événement. Un courrier du PAN Burkina Faso sera adressé au DG/OOAS à cet effet dans les tous prochains jours.

#### **4. Proposition de dates probables de la réunion du Comité Interparlementaire (CIP) ;**

Les dates proposées pour la tenue du Comité Interparlementaire (CIP) de suivi de la Déclaration de Ouagadougou sont les 17 et 18 décembre 2018. La réunion regrouperait les Présidents des Commissions Finance et Santé des 17 Assemblées Nationales des pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad, ainsi que des parlements communautaires (CEDEAO, UEMOA, Union Africaine) et les partenaires travaillant sur ces thématiques (OMS, UNICEF, Banque mondiale, USAID, KfW, AfD, Coopération Néerlandaise, etc.). A cet effet, il a été demandé au Conseiller des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso de s'assurer que les dates proposées pour la réunion du CIP ne coïncident pas avec celles des sessions parlementaires au niveau des parlements des pays et communautaires.

#### **5. Divers.**

Il a été suggéré que soit envisagé dans les prochaines semaines une audience du DG/OOAS avec le PAN Burkina Faso pour échanger sur la Déclaration de Ouagadougou ainsi que sur toutes les autres thématiques et préoccupations d'intérêt par rapport auxquelles l'OOAS souhaiterait avoir l'appui de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso pour faire le plaidoyer auprès de ses Assemblées Nationales sœurs de la sous-région ; cette question pourrait être discutée lors de la visite de la délégation de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso à l'OOAS début novembre 2018 ;

Il a été également abordé, la question de l'institutionnalisation d'un mécanisme de suivi de mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou à travers la mise en place d'un Secrétariat permanent au niveau de l'OOAS doté de ressources humaines et financières pour faire ce suivi de cet agenda assez ambitieux.

#### **Rapporteur :**

**Césaire Damien AHANHANZO**

Coordonnateur Général UGP/OOAS